



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 17 décembre 2010 n°286/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Logement 2013

Type d'opportunité : réédition d'une enquête déjà réalisée en 2001 et 2006

Périodicité : enquête ponctuelle reconduite environ tous les 5 ans

Demandeur : Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) - Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS).

Au cours de sa réunion du 4 novembre 2010, la commission Démographie et questions sociales a examiné le projet d'enquête Logement 2013.

L'enquête Logement est réalisée tous les cinq ans depuis 1955. Les dernières éditions ont eu lieu en 2001 et 2006. L'enquête de 2006 a donné lieu à une extension du champ géographique aux départements d'outremer. L'enquête de 2013, comme les précédentes, est une enquête d'initiative nationale qui répond à une forte demande sociale. Les enquêtes Logement apportent, en effet, une information structurelle essentielle sur le domaine.

L'enquête vise à décrire très précisément les conditions de logement des ménages, à permettre d'apprécier les effets des politiques du logement, à évaluer les dépenses en logement des ménages. Les principaux thèmes abordés sont les caractéristiques physiques du parc de logements, la qualité de l'habitat, les modalités juridiques d'occupation du logement, les difficultés d'accès au logement, la solvabilité des ménages, les dépenses liées au logement et les aides dont bénéficient les occupants, les ressources perçues par les membres du ménage, le patrimoine en logements des ménages, la mobilité résidentielle des ménages, l'opinion des ménages sur leur logement et leur désir éventuel d'en changer.

L'enquête concerne les logements ordinaires occupés à titre de résidences principales en France métropolitaine et dans les départements d'Outremer. Des extensions régionales pourraient être menées selon la demande et les financements des partenaires locaux de l'Insee. Toutes les unités de vie (ensemble des personnes d'un logement qui ont un budget commun) du logement sont interrogées dès lors que le logement constitue la résidence principale d'au moins l'une d'entre elles. Une personne de référence est sollicitée par ménage ; les autres personnes du ménage pourront, de plus, être personnellement sollicitées, si elles sont hébergées faute de disposer d'un logement personnel ou si elles ont connu des épisodes sans domicile dans le passé.

La collecte est assurée en face à face sous ordinateur, par des enquêteurs de l'Insee. Certaines parties du questionnaire pourraient cependant être réalisées en combinant un questionnement Internet et papier. Des tests sont en cours à ce sujet à l'Insee, qui pourront fournir de premiers éléments de méthode fin 2010. L'enquête devrait intervenir au cours du deuxième trimestre 2013 sur une période de trois à cinq mois. La collecte directe des revenus du ménage est remplacée par un

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D130 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

appariement post-collecte avec les fichiers fiscaux et sociaux. La passation du questionnaire dure 60 minutes en moyenne. Les échantillons complémentaires constitués sur des extensions thématiques, ou régionales seraient enquêtés au deuxième semestre 2013.

Le tirage de l'échantillon est réalisé de manière à obtenir environ 25 000 ménages répondants (20 000 en métropole et 5 000 dans les Dom). La taille de l'échantillon pourra être revue à la hausse en fonction des financements obtenus, en vue d'échantillons complémentaires. En effet, certaines catégories feront l'objet d'une attention particulière, soit par une sur-représentation, soit sous forme de compléments d'échantillonnage : ménages modestes, locataires, accédants récents, logements correspondants à des situations particulières (hôtels, habitations de fortune, hébergement chez un tiers, résidences sociales). Par ailleurs, un sous-échantillon de l'enquête logement 2013 fera l'objet, quelques semaines plus tard, d'une enquête complémentaire en vue d'établir un diagnostic de performance énergétique. Les ménages tirés dans ce sous-échantillon se verront remettre une lettre-avis lors de la collecte de l'enquête logement.

Un comité scientifique comprenant des représentants des partenaires financiers et des chercheurs donnera son avis sur le questionnaire début 2011. Le plan de sondage sera élaboré dans le cadre d'un groupe de travail qui réunira des membres de la division Logement et de l'unité des Méthodes statistiques de l'Insee. Le comité de pilotage chargé de suivre la réalisation de l'enquête sera mis en place fin 2011 et comprendra des représentants des unités de l'Insee et du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement concernées. Dès la mise à disposition des premiers fichiers de collecte, il sera constitué un groupe de validation avec des partenaires financeurs, des chercheurs et des partenaires institutionnels en charge des questions de logement.

Les premiers résultats de l'enquête feront l'objet d'un *Insee première* environ 12 mois après la fin de la collecte. Sensiblement dans les mêmes délais, les données seront mises à la disposition de l'ensemble des chercheurs, dans les conditions habituelles, par l'intermédiaire du réseau Quêtelet.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.